



**Dimanche 3 Avril
Courses Vélo
UFOLEP à Saurais.**

Convivialité après les préparatifs.

Départ des courses,

Un trio d'échappés ...

Des signaleuses joyeuses et sérieuses pour assurer la sécurité des coureurs !

De la vitesse dans les descentes ...

Remise des récompenses pour les jeunes coureurs.



Malgré le froid, une belle journée d'activités avec le Vélo Club Châtillonnais.

MERCI à toutes celles et ceux qui ont participé à l'organisation de cette journée, et en particulier aux membres de la Sauraisienne, à tous les signaleurs, aux conseillères et conseillers municipaux et autres bénévoles



Le Mot du Maire

Nous enchainons et vivons des étapes difficiles d'une époque perturbée ...

Et c'est justement dans ces moments là que la solidarité doit s'exprimer encore plus, et de la part d'encore plus de gens... c'est vraiment le moment de montrer notre humanité et notre capacité à réagir ...

Une époque pleine de contradictions et de paradoxes :

- ◇ alors que nous devons nourrir une humanité grandissante, nous sommes capables de détruire des millions d'animaux ou des tonnes de nourriture par principe de précautions ou raisons économiques et sans aucune nuance...
- ◇ alors que nous découvrons la nécessité absolue de la biodiversité, nous sommes capables de détruire la fertilité de certaines terres...
- ◇ alors que nous savons que l'argent n'apporte ni vrai bonheur, ni joies durables, l'économie mondialisée, qui devait rapprocher les peuples, génère de plus en plus d'inégalités...
- ◇ alors que nous savons que la justice et la paix sont la base même d'une humanité pérenne, nous continuons à nous isoler dans des conflits stériles ...
- ◇ alors que nous critiquons largement la société consumériste, destructrice et sans avenir, nous participons par nos attitudes quotidiennes à l'autodestruction de l'humanité...
- ◇ Alors que nous savons combien la convivialité et le faire-ensemble permettent de créer des liens entre nous, nous nous méfions les uns des autres dans un climat de suspicion qui génère peurs et incompréhensions...

Alors, recherchons individuellement et collectivement plus de cohérences à nos actions et attitudes pour une société qui préparerait un avenir serein à notre génération et aux futures ...

Le Maire, Louis-Marie GUÉRINEAU

Edito « une image de l'esprit national ukrainien »

Taras Chevtchenko (1814-1861) – Poète, peintre, ethnographe et humaniste.

« Poète national » des Ukrainiens, il est une figure emblématique dans l'histoire de ce peuple, il reflète la lutte de l'Ukraine pour sa culture et sa liberté.

Après avoir connu 10 ans de servage, il connaît 10 ans d'exil imposé par le tsar Nicolas 1^{er}, il lui sera interdit de vivre en Ukraine, il restera sous la surveillance de la police jusqu'à sa mort. Cependant, soucieux d'éduquer son peuple, il crée un alphabet ukrainien qu'il diffuse personnellement dans le pays.

Son plus célèbre poème : **Le Testament**

Traduction anonyme de 1921

Quand je mourrai, enterrez-moi
Dans une tombe au milieu de la steppe
De ma chère Ukraine,
De façon que je puisse voir l'étendue des champs,
Le Dniepr et ses rochers,
Que je puisse entendre
Son mugissement puissant.

Et quand il emportera de l'Ukraine
Vers la mer bleue
Le sang des ennemis, alors
Je quitterai les prairies et les montagnes
Et m'envolerai
Vers Dieu lui-même
Pour lui offrir mes prières
Mais jusque-là
Je ne connais pas de Dieu !

Enterrez-moi et debout !
Brisez vos fers,
Et arrosez du sang impur des ennemis
La liberté !
Puis, dans la grande famille,
La famille nouvelle et libre,
N'oubliez pas d'accorder à ma mémoire
Une bonne parole !



Vous avez des questions sur la rénovation énergétique de votre logement ? Une plateforme est mise en place pour répondre à vos questions et vous accompagner.

Pour améliorer le confort thermique, réduire les dépenses de chauffage ou valoriser votre bien immobilier, il y a toujours de bonnes raisons de rénover une habitation.

Envisager des travaux de rénovation énergétique suscite toutefois beaucoup de questions : faut-il remplacer la chaudière ? L'isolation à 1 € est-elle une bonne ou mauvaise solution ? Quel matériau d'isolation choisir ? Ai-je droit aux aides financières ? Quel système de chauffage convient pour mon habitation ?...

Pour vous aider à effectuer les travaux les plus adaptés ou estimer le budget nécessaire et les aides financières dont vous pouvez bénéficier, la communauté de communes Parthenay-Gâtine, a mis en place un « service public » d'information et de conseil sur la rénovation énergétique de l'habitat.

Le service est ouvert aux habitants, petit tertiaire (commerces, bureaux, santé, enseignement, services...), propriétaires bailleurs et copropriétés. En 2021 cette plateforme s'intégrait dans la marque nationale « FAIRE » qui devient en 2022 « France Rénov' ».

Ce service d'information est assuré par le CRER (Centre régional des énergies renouvelables).

Pour davantage de proximité et bénéficier de conseils personnalisés, des **permanences vous sont proposées sur tout le territoire de la Communauté de communes, uniquement sur rendez-vous** :

Le 1^{er} mercredi du mois toute la journée à la Maison du cœur de ville de Parthenay (72, rue Jean-Jaurès)

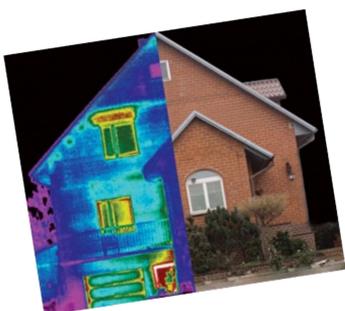
Le 2^{ème} mardi après-midi du mois à la Mairie de Secondigny (place de l'hôtel de ville)

Le 3^{ème} mardi matin du mois à la Mairie de Thénézay (28, place de l'hôtel de ville)

Le 3^{ème} mardi après-midi du mois à l'antenne communautaire de Ménigoute (12, place des cloîtres)

Pour une première information ou un rendez-vous lors d'une permanence, prenez contact avec le conseiller en énergie au 05 49 08 99 14.

Les services du CRER proposés par la communauté de communes, avec le soutien de la Région Nouvelle Aquitaine et l'Etat, délivrent des conseils gratuits, neutres et indépendants. Nous ne cautionnons aucun démarchage à domicile (visite ou téléphone) proposant des travaux, des équipements ou des diagnostics énergétiques payants.



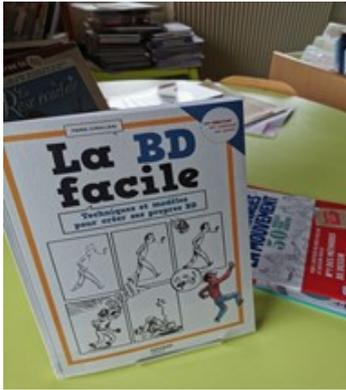
Du côté de la bibliothèque

La bibliothèque est toujours d'accès libre,

L'ouverture supplémentaire de la bibliothèque le lundi soir de 17h30 à 19 heures se révèle intéressante pour certains jeunes ou adultes qui ont moins de disponibilité en journée. La fréquentation est en augmentation après les restrictions de l'année passée.

Nous rappelons que vous pouvez demander les livres et CD que vous ne trouvez pas dans nos rayons.

Nous allons bientôt recevoir la sélection du prix des lecteurs de Cognac, notre comité de lecture de la bibliothèque peut encore accueillir d'autres lecteurs curieux. Cette année, le pays sélectionné est le Portugal.



Pour les vacances de Pâques, nous prévoyons une animation autour du dessin : dessin libre ou création de bandes dessinées, les adultes aussi peuvent venir participer.

Nous venons de tenter un peu de poésie à l'occasion de l'animation nationale du Printemps des Poètes sur le thème de « **L'Ephémère** » la dernière quinzaine de mars : sans nous être inscrits officiellement à cette animation, trois jeunes ont exprimé leur sensibilité en montrant qu'ils avaient bien saisi les moments fugitifs du temps qui passe, voici leurs œuvres :

*Le matin c'est un bourgeon
L'après-midi c'est une fleur,
Le soir c'est des pétales
Sur le sol.*

Nina, 13 ans

*Quand j'étais petit,
J'étais une petite chenille
Et il fallait que je grandisse
Alors je fabrique mon cocon
Et quelque chose me cha-
touille dans mon dos
Ce sont mes ailes et je deviens
Un grand et beau papillon.
Vite, vite, je me dépêche...*

Doryan, 10 ans



*Le lundi et le mardi il neige.
Le mercredi et le jeudi il y a
Des bourgeons et quelques fleurs.
Le vendredi et le samedi il fait
Très chaud et dans les arbres
Tout est fleuri
Le dimanche il n'y a plus
De feuilles sur les arbres.*

Nina, 13 ans

Et voici un slam de Renan, 13 ans

*Le temps
C'est quelque chose de vague
Quelque chose de précis
Cette chose qui nous nargue
Cette chose infinie
Qui, quand il est perdu
Ne se rattrape plus
Alors il est précieux
Et surtout à nos yeux.
Puis un jour il change
Et les choses se rangent,
Il peut être compté
Il peut nous ennuyer
On peut même l'oublier
Mais il ne faut pas le gaspiller.*

Bibliothèque Municipale
Lundi 17h30 - 19h
Mercredi 14h à 17h
Samedi 10h à 12h

✉ bibliotheque-saurais@orange.fr

TROC AUX PLANTES

Et bien oui, c'est après deux années compliquées que nous relançons le TROC AUX PLANTES qui se déroulera le dimanche 24 avril 2022 à la salle des fêtes de Saurais. Ce moment de convivialité et d'échanges nous l'attendions avec impatience.

Le but de cette manifestation ne change pas, échanger des plantes ou alors des expériences dans ce joli monde du jardin. Alors, n'hésitez plus à diviser des plantes, si vous en avez bouturé ou si tout simplement vous voulez passer une bonne journée, venez nous retrouver à cette date.

N'oubliez pas que vous pourrez vous restaurer avec des gourmandises préparées par nos soins.

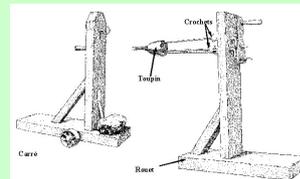
SAURAI AUTREFOIS : Exposition « Familles de Saurais de 1900 à 1980 »

Les amoureux de SAURAI ont décidé de faire revivre une exposition photos sur leur petit village.

Le dimanche 25 septembre 2022, nous vous ferons repartir dans le passé de notre commune. En effet, les années 1900 à 1980 seront à l'honneur par le biais de photos et d'autres documents.

Si vous, ou d'autres personnes ayant habité Saurais, avez des archives qui pourraient enrichir notre exposition, n'hésitez pas à nous les confier dès que possible, ou au plus tard un mois avant l'exposition.

Lors de cette journée, des ateliers de métiers anciens seront mis en avant (fabrication de cordes, de beurre...).



SAURAI COTÉ JARDIN :

Créer son matériel de semis avec de la récupération

*Comment fabriquer soi-même le **nécessaire de semis** tout en recyclant des objets du quotidien ?*

Jardinage et recyclage font la paire. Un peu d'imagination, de créativité et c'est parti pour l'atelier semis.

Fabriquer un semoir pour bien répartir les graines :

À l'aide d'une feuille de papier ou d'un morceau de carton, on peut obtenir un semoir :

découper une bande de 10 cm sur 6 cm,

la plier en 2 dans la longueur,

déposer les graines le long de la pliure afin de les répartir régulièrement.

Secouer la feuille de gauche à droite régulièrement pour semer

Cloche ou mini-serre pour protéger et tenir les semis au chaud :

◇ *récupérer une bouteille en plastique (1l, 1,5l, 5l) que l'on coupe en 2,*

◇ *garder les deux parties qui serviront de cloche pour les pots, les godets ou bien les semis en pleine terre.*

◇ *Par beau temps, retirer le bouchon pour laisser passer l'air.*

SAURAI accueille les FESTIVITÉS du Comité de Jumelage de l'ex-canton de Thénezay



Réservez dès maintenant dans vos agendas le samedi après-midi et la soirée du 11 juin 2022 pour :

◇ une **randonnée sauraisienne** à partir de 17h00

◇ Un **apéritif champêtre** offert par la Municipalité pour tous les participants

◇ Une surprise à l'occasion des **20 ans de la signature du jumelage** avec le canton de Ste Johann

◇ Une **paëlla géante** à partager

◇ Une **soirée animée par Kathleen Biaz accompagnée d'un musicien chanteur**

Les bulletins d'inscriptions vous seront bientôt distribués ...

Places limitées; inscriptions pour la soirée complète (repas et animations) prévues entre 20 et 25€.



PREFECTURE DES DEUX-SEVRES

ARRETE Réglementant les bruits de voisinage dans le département des Deux-Sèvres

Le Préfet des Deux-Sèvres,
Chevalier de la Légion d'Honneur,

PROPRIETES PRIVEES

ARRETE Préfectoral des Deux-Sèvres du 13 Juillet 2007

ARTICLE 5 :

Les occupants et les utilisateurs de locaux privés, d'immeubles d'habitation, de leurs dépendances et de leurs abords doivent prendre toutes précautions pour que le voisinage ne soit pas gêné par les bruits résultants :

- de la pratique d'activités et de jeux non adaptés à ces locaux,
- d'animaux domestiques et de basse cour
- des appareils domestiques électroménagers et de diffusion du son et de la musique,
- des instruments de musique,
- des outils de bricolage, de jardinage, et engins ou matériels de travaux,
- des dispositifs d'effarouchement,
- des pétards et pièces d'artifice,
- des jeux bruyants pratiqués dans des lieux inadaptés,
- de l'utilisation de locaux ayant subi des aménagements dégradant l'isolement acoustique,

A cet effet, les travaux de bricolage et de jardinage utilisant des appareils susceptibles de gêner le voisinage en raison de leur intensité sonore notamment les tondeuses à gazon, tronçonneuses, perceuses, raboteuses, scies mécaniques, ne sont autorisés qu'aux horaires suivants :

- les jours ouvrables de 8 heures à 12 heures et de 14 heures à 19 heures
- les samedis de 9 heures à 12 heures et de 15 heures à 19 heures
- les dimanches et jours fériés de 10 heures à 12 heures

Des dispositions plus restrictives peuvent être prescrites par arrêté municipal, en fonction de situations spécifiques locales.



Brûlage des déchets verts secs

Avant de brûler des bois à l'air libre, quelques questions à se poser :

Est-ce que je peux broyer (ou faire broyer) ce bois pour en faire du paillage dans mon terrain ?

Est-ce que je peux apporter mes branchages en déchèterie ? (la déchèterie de Parthenay est ouverte du lundi après-midi au samedi après-midi)

Est-ce que je peux laisser mes branchages pourrir tranquillement dans un coin du jardin ?

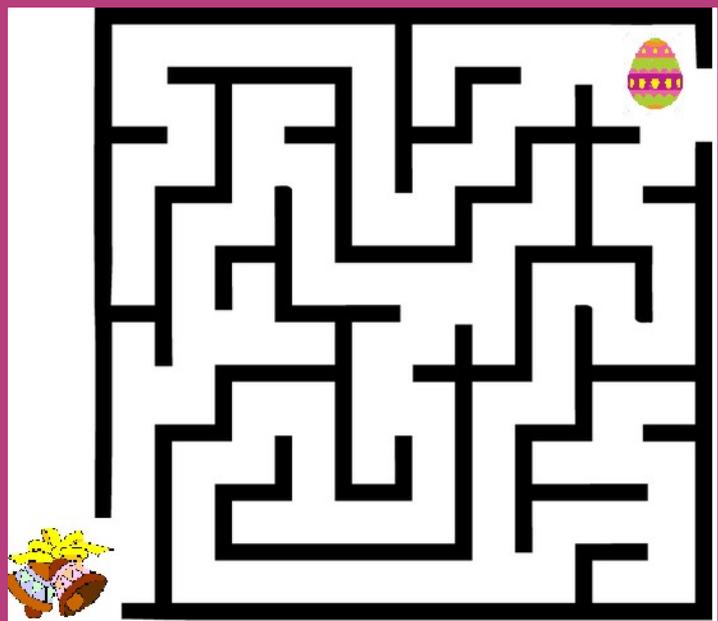
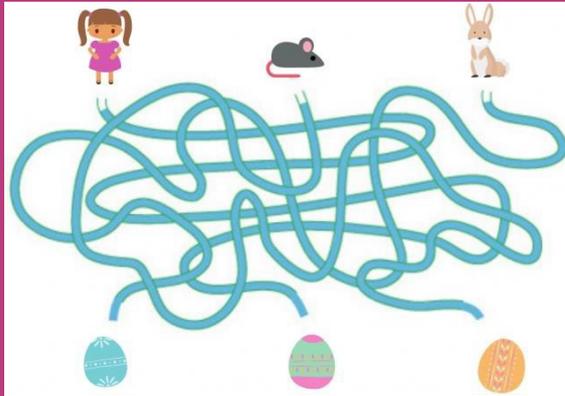
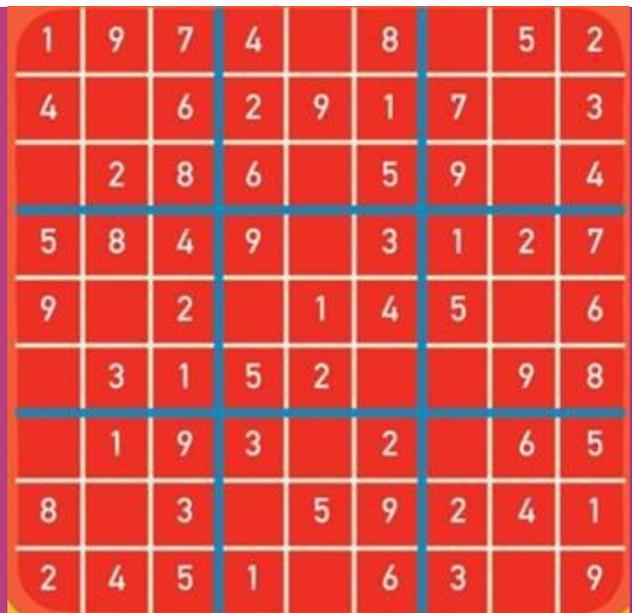
ATTENTION, brûler des déchets verts, surtout s'ils sont humides, dégage des substances toxiques pour les êtres humains et l'environnement (des particules fines notamment).

Il faut également tenir compte des possibles troubles de voisinage (odeurs ou fumées) et des risques d'incendie. « l'incinération de déchets ménagers en plein air ou dans des installations non conformes aux dispositions du décret du 27 juin 1996 relatif aux déchets » est une infraction (article 89, 8° et 9° du Code rural et, D.159, par. 2, 1° et D.167, par. 1, 1° du Code de l'environnement), « à l'exception de l'incinération des déchets secs naturels » C'est la seule tolérance qui permet, en rural, de brûler du bois sec issu d'arbres ou arbustes (pas les bois issus du bâtiment), - - exclusivement entre le 15 octobre et le 15 mai- en respectant des distances de sécurité avec les bâtiments agricoles et maisons (50 mètres minimum) à en tenant compte du sens du vent (fumée à l'inverse des habitations) et en avisant la mairie pour les feux de branchages dans les jardins du bourg.



ATTENTION, tout abus entrainera l'interdiction totale du brûlage dans le bourg ...

Jeux de Pâques



PÂTÉ DE PÂQUES façon Christelle

- 1- Étaler votre pâte (faite maison ou acheter)
- 2- Mettre 1 couche de pâte sur toute la pâte
- 3- Mettre des œufs durs coupés en 2
- 4- Mettre des dès de jambon
- 5- Recouvrir d'une pâte
- 6- Faire un trou au milieu de la pâte - cheminée - (pour que l'intérieur soit cuit)
- 7- Badigeonner d'un jaune d'œuf
- 8- Mettre au four à 180° (c'est prêt quand votre pâte est bien cuite)
- 9- A déguster froid ou chaud selon vos envies

Bon appétit



Calendrier 2ème trimestre 2022

A noter : le Bureau de Vote se tiendra à la Mairie, Salle du Conseil municipal :

1er tour des élections présidentielles : 10 avril; 2ème tour : 24 avril

1er tour des élections législatives (députés) : 12 juin; 2ème tour : 19 juin

Dimanche 8 mai Cérémonies commémoratives à La Ferrière et Saurais

Samedi 11 juin après-midi et soirée : Festivités du jumelage à SAURAIS

Dimanche après-midi 25 septembre: Familles de Saurais de 1900 à 1980 Exposition / animations

Dictons et citations

Un homme qui prive un autre homme de sa liberté est prisonnier de la haine, des préjugés et de l'étroitesse d'esprit.

Nelson Mandela

Il n'y a que deux sortes de guerre justes : les unes qui se font pour repousser un ennemi qui attaque; les autres, pour secourir un allié qui est attaqué.

Montesquieu

Les seuls vainqueurs d'une guerre sont ceux qui sont encore vivants quand elle se termine.

Charles Willeford

La violence, en s'épanouissant, produit un épi de malheur, qui ne fournit qu'une moisson de larmes

Eschyle

La paix et la dignité naissent à l'instant où l'ambition et l'arrogance meurent.

Edward Young

Au combat, tout le monde a peur. La seule différence est dans la direction qu'on prend pour courir.

Jean Anouilh

Tout le monde est contre la guerre, mais les forts ont besoin d'elle pour prouver aux faibles qu'ils sont forts. Si bien qu'on ne s'en débarrassera jamais, parce qu'il y aura toujours des faibles.

Roger Fournier

Depuis six mille ans la guerre plaît aux peuples querelleurs, et Dieu perd son temps à faire les étoiles et les fleurs

Victor Hugo

Paix partout, et Paix pour tous

Infos Pratiques

- Etablissement Français du Sang (E.F.S.)

☎ 05 49 79 43 11



mon-rdv-dondesang.efs.sante.fr

Balayage

L'entreprise BODIN effectuera le balayage du bourg le **lundi 11 avril**, le **16 mai** et le **14 juin**
Nous vous remercions de ne pas stationner le long des trottoirs.

Recensement citoyen obligatoire - 16 ans

Tous les français doivent spontanément se faire recenser auprès de la mairie de leur domicile. Cette formalité est obligatoire pour obtenir une attestation de recensement qui est demandée lors d'inscription aux concours, examens publics, permis de conduire etc... Les jeunes de nationalité française (filles et garçons) âgés entre 16 ans révolus et 25 ans.

Mairie - Secrétariat de la mairie

Lundi 9h-12h - Jeudi 14h30-17h30

☎ 05-49-64-16-83 ☎ 08-11-38-53-46.

✉ commune.de.saurais@orange.fr

Site internet saurais :

<https://www.cc-parthenay-gatine.fr/saurais>

Monsieur le Maire reçoit sur rendez-vous.